

RMA ASSISTANCE VOYAGE EUROPE

Tout pour voyager en Europe l'esprit léger !

PRISE EN CHARGE
DES FRAIS MÉDICAUX
ET D'HOSPITALISATION
À HAUTEUR
DE 350.000 DH !

PRODUIT CONFORME
AUX EXIGENCES
DES CONSULATS
POUR L'OBTENTION
DE VISAS

ATTESTATION
D'ASSURANCE
VOYAGE IMMÉDIATE
À LA
SOUSCRIPTION



Assistance à contacter
24/7

05 22 46 46 46



RMA
ASSISTANCE
Nous veillons sur vous

Édition Février 2021



RMASIST' Voyage Europe est un produit d'assistance garantissant des prestations en cas de :

- Maladie / Hospitalisation
- Décès
- Accident, panne ou vol du véhicule assuré.

Personnes assurées

- L'assuré, personne physique, domiciliée à plein temps au Maroc.
- **En option** : le véhicule assuré immatriculé au Maroc et appartenant ou nominativement attribué à l'assuré.

Territorialité

Pays de l'espace SCHENGEN, y compris les départements et territoires français d'outre-mer.
Ce contrat n'est pas valable au Maroc.

Durée du contrat

Le contrat est souscrit pour une durée ferme de 6 mois à 10 ans.

Durée de la couverture à l'étranger

Les prestations d'assistance sont acquises pour des séjours n'excédant pas quatre-vingt-dix (90) jours consécutifs.

24H / 24 et 7J / 7



Garanties Assistance médicale

Transport sanitaire :

- Transport urbain
- Transport interurbain
- Retour au domicile

Frais médicaux à l'étranger

- En cas d'hospitalisation
- Frais dentaires

Présence auprès de la personne assurée hospitalisée :

- Prise en charge des frais de voyage
- Prise en charge des frais de transport

Prolongation de séjour à l'étranger après hospitalisation

Rapatriement de la personne assurée de l'étranger

350.000 Dhs Max
1.000 Dhs Max

1 titre de transport Aller/Retour
900 Dhs / nuit
pendant **7** nuits Max

900 Dhs / nuit pendant **5** nuits Max

Garanties Assistance en cas de décès

Rapatriement et/ou transport du corps de la personne assurée décédée à l'étranger

Accompagnement de la dépouille au Maroc et à l'étranger

Retour des autres membres de la famille à l'étranger

Retour prématuré au Maroc suite au décès d'un proche parent



**Garanties
Assistance Technique
(Garanties optionnelles)**

Remorquage du véhicule à l'étranger

1.400 Dhs Max

Récupération du véhicule assuré

Frais de gardiennage

1.000 Dhs Max

Envoi de chauffeur

Envoi de pièces détachées

Immobilisation du véhicule à l'étranger:

● **Comprise entre 2 et 5 jours**

Participation aux frais d'hébergement à l'hôtel dans l'attente de la réparation du véhicule ;

900 Dhs / nuit pendant
4 nuits Max

● **Supérieure à 5 jours**

Participation aux frais d'hébergement à l'hôtel dans l'attente de la réparation du véhicule*

900 Dhs / nuit
pendant **5** nuits Max

Prise en charge des frais de transport des personnes bénéficiaires pour leur permettre le retour au domicile ou d'atteindre le point de destination du voyage*

*** Ces 2 prestations ne sont pas cumulables**

● **Assistance en cas de vol du véhicule :**

- Retour des personnes assurées
- Retour du véhicule assuré retrouvé



Tarification

Options	Montant de la Prime TTC
Prime annuelle	650 Dhs
Prime semestrielle	450 Dhs
Surprime véhicule	150 Dhs / An
Surprime personne dont l'âge est supérieur à 70 ans	90 Dhs / An



Avantages produit

**RMASSIST' Voyage Europe intervient
24h/24 et 7 j/7**

● **Une couverture globale :**

- En cas de maladie, d'accident ou de décès pour les personnes assurées.
- En cas de panne, d'accident ou de vol pour les véhicules assurés.

● **Une large gamme de prestations.**

● **Produit conforme aux exigences des consulats pour l'obtention de visas.**

● **Attestation d'assurance voyage immédiate à la souscription précisant le montant de garantie exigé par les consulats de l'espace Schengen.**

● **Prise en charge des frais médicaux et hospitaliers d'urgence à hauteur de : 350.000 Dhs en cas de sinistre survenu à l'étranger.**

● **Une solution conforme aux attentes des clients**

Pour chaque type de prestation, les garanties RMASSIST' Voyage Europe contiennent des plafonds intéressants et adaptés aux besoins de la clientèle.